

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Gaza

- International -

Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2014

Démocratie & Socialisme

Nous publions ici la dernière partie de l'article « Gaza : 8 questions, 8 réponses » de notre camarade Jean-Jacques Chavigné (voir lettres de D&S des semaines précédentes).

8 - Quelles solutions politiques pour les Palestiniens et les Israéliens ?

Les solutions militaires sont une impasse. Les Palestiniens ne peuvent, évidemment, trouver aucune solution de ce côté-là. Malgré son énorme supériorité militaire, Israël ne parvient pas à venir à bout de la résistance palestinienne. Seule une solution politique peut permettre au peuple palestinien, comme au peuple israélien de vivre en paix.

Les résolutions de l'Onu et le droit international sont bafoués par Israël

La résolution 194, adoptée en 1948, établit un droit imprescriptible des Palestiniens au retour sur la terre dont ils avaient été chassés en 1948.

La résolution 242, adoptée en 1967, fixe le principe du retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors de la guerre des « six jours » en 1967 : Gaza, Cisjordanie, Jérusalem-Est, Golan, ainsi que la nécessité d'un juste règlement du problème des réfugiés.

La résolution 1515, adoptée en 2003, affirme la vision de l'Onu d'« *une région dans laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivent côte à côte, à l'intérieur de frontières reconnues et sûres* ». Aucune de ces résolutions n'a trouvé le moindre début d'application.

Quel autre pays au monde aurait pu, comme le fait Israël, mépriser les résolutions de l'ONU et n'en subir aucune conséquence ? À la question d'Alexandre Cagnard, sur TF1, le 10 juillet, dernier, « *Pourquoi selon vous la communauté internationale reste-t-elle aussi impuissante ?* » Leïla Shahid répondait : « *Parce qu'elle est complice ! (...) lorsqu'il y a l'invasion du Koweït ou lorsqu'il y a n'importe quel événement en Serbie, en Bosnie, il y a une occupation qui dure quelques semaines, quelques mois. Rappelez-vous l'intervention militaire au moment de l'occupation du Koweït, la coalition militaire s'est faite en cinq jours. Lorsqu'il s'agit d'Israël, il y a une forme de complicité - et je mesure mes propos - de la communauté internationale, parce que la Palestine n'a pas de pétrole, elle n'est pas un allié stratégique...* ».

Benjamin Netanyahu, le 11 juillet, osait déclarer publiquement, pour la première fois, qu'« *il ne pourrait jamais - jamais - admettre un État palestinien pleinement souverain en Cisjordanie* » [\[1\]](#). Il foulait, ainsi, aux pieds la décision d'admettre l'État palestinien à l'ONU en tant qu'observateur ou son admission, en novembre 2011, comme membre à part entière de l'Unesco.

L'Autorité palestinienne doit pouvoir saisir la Cour pénale internationale qui pourra alors juger si des « crimes contre l'humanité » ou des « crimes de guerre » ont été ou non commis, lors de l'agression meurtrière d'Israël contre la bande de Gaza. La Cour pourra également juger si le blocus imposé à Gaza, qui fait autant de morts que la guerre par manque de médicaments, de personnel de santé, d'eau potable, de fioul, de gaz, de gasoil, de produits alimentaires de base, de logements, d'hygiène, ne fait pas partie de l'une de ces deux catégories. Les Conventions de Genève doivent être appliquées, notamment l'interdiction faite à une puissance occupante d'exproprier des biens publics ou privés, comme le fait Israël en Cisjordanie ou à Jérusalem-Est.

Des négociations régulièrement sabotées par Israël

Le gouvernement israélien se réfugie derrière la « Charte » du Hamas, de 1988 qui affirme que la Palestine est une « terre islamique » pour ne pas négocier avec le Hamas. En 1988, également, l'OLP reconnaissait le droit à l'existence de l'État d'Israël. Ce n'est pas pour autant qu'Israël a négocié loyalement, jusqu'au bout, avec l'OLP.

Pour la très grande majorité des Israéliens, ce sont les Palestiniens qui n'ont jamais voulu réellement négocier. Malgré les accords d'Oslo de 1993, ils n'auraient jamais cessé de vouloir « la destruction d'Israël ». D'ailleurs, n'avaient-ils pas refusé l' « offre généreuse » que leur avait faite le premier Ministre Israélien, Ehud Barak, lors des négociations de « Camp David » en 2000 ?

Une telle erreur de perspective est dramatique. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se poser la question de savoir ce qui a le mieux préservé la sécurité de la population israélienne : la paix avec l'Égypte en 1978 (au prix de la restitution du Sinaï) ou les deux guerres successives contre le Liban, les agressions à répétition contre Gaza ?

La réalité est bien différente : excepté la création d'une Autorité palestinienne qui est restée privée de moyens, les Israéliens n'ont jamais appliqué les accords d'Oslo. Des dates précises d'application avaient été fixées : dès 1994, le premier Ministre Israélien, Yitzhak Rabin avait déchiré le calendrier convenu en déclarant qu'« *il n'y avait pas de dates sacrées* ». Le passage entre la bande de Gaza et la Cisjordanie n'a jamais été ouvert. Les négociations pour le statut final de la Palestine et de Jérusalem-Est (qui devaient être conclues en 1999) n'ont jamais réellement commencé. Le port et l'aéroport de Gaza n'ont jamais été reconstruits. Sept ans après, aucun retrait de l'armée israélienne n'avait été effectué et, alors que les accords prévoyaient le gel de la colonisation dans les territoires palestiniens, le nombre de colons avait doublé. Quant à l'Autorité palestinienne, elle a continuellement été harcelée par Israël, privée de tous moyens matériels lui permettant d'accéder un semblant d'indépendance.

L' « offre généreuse » d'Ehud Barak, en juillet 2000, ne tenait aucun compte de la résolution 194 de l'Onu et du droit imprescriptible des Palestiniens au retour sur la terre dont ils avaient été chassés en 1948. Ce sont, aujourd'hui, quatre millions de Palestiniens qui sont concernés par la résolution de cette question. La seule vraie concession au cours de toute cette période avait été le fait de l'OLP de Yasser Arafat qui avait renoncé à sa revendication initiale de 100 % de la Palestine historique et avait accepté de se contenter de 22 %, alors même que le plan de l'Onu de 1947 prévoyait d'attribuer 44 % de ce territoire aux Palestiniens !

Les négociations de Taba, du 21 au 27 janvier 2001, qui réunissaient Bill Clinton, le Premier ministre israélien, Ehud Barak et Yasser Arafat avaient permis d'importantes avancées sur la question de Gaza, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et du droit au retour des réfugiés palestiniens. Jamais la possibilité d'une paix durable n'avait été aussi proche. Malgré cela, après la provocation d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées en septembre 2000 et le déclenchement de la seconde intifada, le travailliste Ehud Barak a baissé les bras et préféré démissionner plutôt que d'essayer de convaincre l'opinion israélienne de poursuivre des négociations aussi proches d'aboutir. La droite israélienne a gagné les législatives anticipées de février 2001 et Ariel Sharon est arrivé au pouvoir. Il a aussitôt mis fin à toute possibilité de reprendre les négociations de Taba.

Les négociations qui ont suivi et la « feuille de route » adoptée par le « quartet » diplomatique (ONU, Union Européenne, États-Unis, Fédération de Russie) ne furent suivies d'aucun effet alors qu'elles avaient pour objectif d'arriver, par étapes, à un règlement permanent du conflit israélo-palestinien, sur la base du principe de l'existence de deux États. Dès 2006, Israël reprenait ses opérations destructrices contre la bande Gaza (opération « Pluies d'été ») et contre le Liban. Les offensives meurtrières contre Gaza se poursuivaient en 2008-2009 avec l'opération « Plomb durci », les opérations « Piliers de défense » en novembre 2012 et « Bordure protectrice », durant l'été 2014.

L'historien israélien Zeev Sternhell souligne, en 2014, le refus du gouvernement de Benjamin Netanyahu de négocier : « *Le gouvernement Netanyahu n'a pas voulu négocier avec Abou Mazen [le président palestinien, Mahmoud Abbas], alors que, Dieu nous est témoin, lui voulait négocier. Nous avons grandement contribué à l'échec des négociations menées par le secrétaire d'État américain John Kerry, entre novembre et avril 2014, et nous retrouvons finalement face à un gouvernement de réconciliation palestinien. Et que fait le premier ministre Benjamin Netanyahu ? Au lieu de saisir cette occasion, il explique que ce gouvernement palestinien est un nouveau danger et qu'Abou Mazen ne veut rien entendre.* » [\[2\]](#)

Force est de reconnaître que le philosophe Denis Collins n'était sans doute pas très loin de la vérité lorsqu'il affirmait en janvier 2009 « *Le soi-disant processus de paix ressemble à s'y méprendre à la stratégie des colons blancs face aux Indiens d'Amérique du Nord : les traités avec les nations indiennes ne servaient qu'à organiser la division, gagner un peu de temps avant la prochaine violation des traités, pour finalement réduire les survivants des peuples indigènes dans des réserves aussi inhospitalières que possible.* »

Deux États ?

L'instauration d'un État palestinien, indépendant et viable, à côté d'un État israélien s'appuie sur les résolutions de l'ONU et paraît être la solution de bon sens.

Mais cette solution s'oppose à la volonté réitérée d'Israël de s'opposer à la création d'un État Palestinien, indépendant et viable. Il est évident, aujourd'hui, que Benjamin Netanyahu veut, à tout prix, éviter la création d'un État palestinien viable. Pourquoi demanderait-il, maintenant, que les Palestiniens reconnaissent Israël comme État juif ? C'est la première fois qu'une telle exigence est mise en avant. Elle revient à demander aux Palestiniens de reconnaître que, les Juifs sont les propriétaires légitimes de la terre palestinienne. C'est la meilleure façon de bloquer toute possibilité de négociation.

Pour Benjamin Netanyahu, les « droits historiques » sont supérieurs aux droits universels et il ne peut accepter que deux États puissent vivre, à égalité, sur la terre de Palestine. Il veut continuer à assurer la domination coloniale d'Israël sur les territoires palestiniens.

Le 11 juillet, le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, déclarait qu'il était catégoriquement opposé à la création d'un État palestinien souverain. Cette perspective n'est pas seulement celle de l'actuel gouvernement de droite et d'extrême-droite israélien. Les travaillistes ne proposent aucune alternative. Quant à la population israélienne, elle s'est radicalisée et penche de plus en plus vers l'extrême-droite raciste et aucun mouvement de masse ne peut, aujourd'hui, mobiliser en faveur de la paix, malgré le courage des milliers de manifestants, régulièrement agressés par l'extrême-droite, qui ont osé s'opposer à l'agression meurtrière de Gaza.

La colonisation n'a, dans les faits, jamais cessé, même lors des négociations d'Oslo. Elle a toujours continué et c'est le meilleur signe de la volonté de l'État d'Israël de ne pas vouloir réellement négocier. La « feuille de route » ordonnait un gel des colons en 2004. En 2009, le nombre de colons avait augmenté de 28 %. La construction de logements israéliens à Jérusalem-Est n'a jamais cessé depuis son annexion en 1967. Le retrait unilatéral des Israéliens de Gaza et l'expulsion (fortement médiatisée) de quelques 8 000 colons avaient essentiellement eu pour fonction, en 2005, d'escamoter l'annexion d'une grande partie de la Cisjordanie par Israël.

Le tracé du Mur a, en effet, été ouvertement dicté par l'intention d'inclure les colonies à Israël. Ce Mur annexe à Israël 10 % de la superficie de la rive occidentale du Jourdain. La vie quotidienne des Palestiniens proches du mur et devenue infernale. Car ce mur, en plus de la destruction massive d'oliviers, du vol des terres et des ressources en eau des Palestiniens, entrave considérable l'accès aux soins médicaux, à l'éducation, à ce qui subsiste de la poste

ou des services municipaux. Les Palestiniens ne peuvent plus accéder à leurs terres lorsqu'elles sont de l'autre côté du Mur ou dans la zone « de sécurité » qui entoure le Mur. L'agriculture est en chute libre et l'économie moribonde. 875 000 personnes sont directement touchées par le Mur, que ce soit par expulsion, confiscation des terres ou impossibilité de se déplacer. L'eau, cette ressource essentielle, est en grande partie confisquée par Israël et ses colonies.

C'est, au total, 52 % de la Cisjordanie (et 60 % des terres cultivables) qui sont confisquées par la colonisation. 550 000 colons vivent aujourd'hui au-delà « de la ligne verte » censée séparer, depuis 1949, Israël de ses voisins arabes : 200 000 à Jérusalem-Est et 300 000 en Cisjordanie. Depuis 1967, les résolutions de l'Onu affirment la totale illégalité de cette occupation.

Plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens ont déjà été contraints de quitter une Cisjordanie devenue pour eux invivable, confirmant ainsi le but réel d'Israël : le « transfert rampant » des Palestiniens hors de Palestine. Ariel Sharon n'avait d'ailleurs pas hésité à le reconnaître lorsqu'il affirmait qu'il fallait « *achever ce qui ne l'avait pas été en 1948* » c'est-à-dire l'expulsion des Palestiniens d'Israël.

La colonisation a repris de plus belle après l'opération « bordure protectrice » et le massacre de 2 100 Palestiniens, cet été. Le 7 septembre, le Conseil Yesha des colonies indiquait que le nombre de colons avait augmenté de 7 500 en six mois. Fin août, Israël a décidé de s'approprier 400 hectares proches de la colonie de Gva'ot dans les environs de Bethléem en Cisjordanie occupée, la plus grande saisie de terres en territoires palestiniens occupés depuis 30 ans.

La multiplication des faits accomplis israéliens sur le terrain rendent de plus en plus difficile l'existence d'un État palestinien viable et disposant d'une continuité territoriale. Gideon Levy écrit dans Haaretz : « *Regardez la carte et vous réaliserez comment le supposé État palestinien en devenir a été mis à mort. De ce qu'il reste, il serait possible de construire encore un parc d'attractions, une mini-Palestine, mais pas plus.* »

Dans son rapport de 2007, l'Agence de coordination humanitaire des Nations Unies (Ocha) jugeait impossible la création d'un État palestinien viable dans l'état actuel des choses. Les colonies israéliennes, les routes de contournement des colonies, les « check-points », les zones militaires ont profondément morcelé la Cisjordanie. Envisager qu'un accord israélo-palestinien puisse décider du démantèlement des colonies israéliennes en Cisjordanie, comme avaient été démantelées les colonies israéliennes de la bande de Gaza en 2005 devient de plus en plus difficile à envisager. Le rapport de l'Ocha précise que l'échelle n'est pas du tout la même puisqu'il n'y avait que 8 000 colons israéliens dans la bande de Gaza : « *Le nombre de colons en Cisjordanie continue de croître au rythme de 5,5 % par an, alors que 450 000 colons y habitent déjà* ». Selon David Schearer, directeur de l'Ocha dans les Territoires palestiniens « *Si la situation actuelle perdure, toute tentative de créer un État palestinien aboutira à la naissance d'un État croupion voué à l'échec* » [3]. La situation n'a fait qu'empirer depuis 7 ans.

Dans l'ouvrage d'Alain Gresh et Dominique Vidal « *Les 100 clés du Proche-orient* » [4] figure une carte intitulée « *L'archipel de Palestine occidentale* ». Les zones d'autonomie palestinienne (partielles ou totales) en Cisjordanie y figurent en vert et la « mer » israélienne en bleu. L'image, ainsi obtenue est saisissante. Ce n'est pas l'image d'une île d'un seul tenant, mais celle d'un archipel d'îles multiples et de petite taille, coupées les unes des autres par la « mer israélienne ». Si l'on ajoute à cela l'absence de passage terrestre entre la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la Bande de Gaza, il devient évident que la création d'un État palestinien viable et indépendant demanderait un important remaniement de la carte actuelle.

Il reste cependant que les trois colonies concentrent 80 % des colons : Maale Adoumim, à l'est de Jérusalem, Gouch Etzion au sud de Jérusalem et Ariel au nord de la Cisjordanie. Si l'annexion de ces colonies par Israël paraît difficilement évitable (c'était l'une des concessions palestiniennes à Taba), la paix ne pourra pas se faire sans le

démantèlement du reste des colonies dont le maintien ne permettrait pas l'instauration d'un État Palestinien viable.

Un État binational ?

Ilan Pappé affirmait, en janvier 2014 « *La solution à deux États est effectivement très intéressante pour les Palestiniens de Cisjordanie, cela pourrait mettre un terme au contrôle militaire de leurs vies. Et nous pouvons comprendre qu'ils préfèrent ça. Cependant, cela ne tient pas compte des autres Palestiniens, ceux de Gaza, les réfugiés, ceux qui vivent en Israël (...). C'est une idée très occidentale, l'idée de partition. Une invention colonialiste qui a été appliquée en Inde, en Afrique (...). Il suffit d'aller sur le terrain cinq minutes pour réaliser que la solution à un État est déjà en place. C'est le régime qu'il faut changer. Parce qu'il n'est pas démocratique. Il n'est pas nécessaire de réfléchir à une solution à deux États, il suffit de réfléchir aux moyens de changer le régime, à la manière de modifier les relations entre les deux communautés et de faire bouger la structure du pouvoir en place.* » [5]

Bouger la structure du pouvoir en place ne paraît, cependant, pas plus facile que d'imposer la création d'un État palestinien viable et indépendant à côté d'un État israélien.

Céline Lebrun met en évidence l'une des principales conséquences de la définition d'Israël comme « État des Juifs » : « *En Israël, il existe une distinction entre « nationalité » et « citoyenneté ». En effet, vous pouvez être un citoyen israélien, mais votre nationalité sera juive, arabe, druze. Il faut y voir ici le coeur de la politique identitaire : la reconnaissance d'une nationalité israélienne serait en effet contradictoire avec la définition de l'État d'Israël comme l'État-nation du peuple juif* » [6]. La minorité arabe est discriminée. Elle constitue 21 % de la population. Cette minorité est-elle-même composée à 75 % de Musulmans, à 15 % de Chrétiens et à 10 % de Druzes qui sont les seules de cette minorité à devoir faire leur service militaire. Un rapport de l'ONU de 1998 vise « *17 lois discriminatoires en Israël, en matière de services publics, d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux logements sociaux* » [7].

La définition de l'État d'Israël comme l'État des Juifs implique « la loi du retour » : tout Juif, de quelque nationalité qu'il soit, peut devenir citoyen israélien. L'État Israélien octroie ainsi la citoyenneté à des Juifs qui ne résident pas en Israël mais la refuse à des individus non-juifs qui vivent en Israël mais qui ne peuvent, de ce fait, acquérir la citoyenneté israélienne.

Céline Lebrun souligne un autre exemple de politique identitaire, l'inexistence de mariage civil : « *En apparence, cela a été justifié par la nécessité de ne pas créer de fossé entre religieux et laïques (qui constituent la majorité) mais il faut surtout y voir la crainte de l'assimilation et des mariages mixtes* ». Cette peur et le refus des mariages mixtes se sont exprimés devant les télévisions du monde entier le 18 août dernier [8], lors du mariage d'un musulman israélien et d'une jeune fille d'origine juive convertie à l'Islam. Plusieurs centaines de manifestants ont troublé la cérémonie et scandé « *mort aux Arabes* » et « *vous n'aurez pas ma soeur* », en agitant des drapeaux israéliens.

L'article 7 de la « Loi fondamentale d'Israël » limite fortement l'expression des opinions politiques puisqu'il stipule que « *nulle liste ne pourra être présentée aux élections si, par ses objectifs ou par ses actes, elle implique, explicitement ou implicitement (...) la négation de l'existence de l'État d'Israël en tant qu'État du peuple juif* ».

L'historien israélien Zeev Sternhell exprime des craintes qu'il est difficile de ne pas partager : « *Certains, comme le président Reuven Rivlin, pensent qu'on pourrait un jour annexer la Cisjordanie et donner la citoyenneté israélienne à tous les habitants juifs et arabes dans un même État. Ils sont très peu nombreux. Mais pour la droite dure, l'annexion n'implique pas l'octroi de la citoyenneté à tous du Jourdain à la mer. Cela revient à un État d'apartheid.* » [9]

Le dilemme d'Israël

Dans son livre « *La fin de la modernité juive* » [10] Enzo Traverzo résume parfaitement l'alternative qui se présente à Israël : « *Il peut s'acheminer sur la voie du binationalisme, en démantelant ses colonies entourées de barbelés et en construisant avec les Palestiniens une communauté politique appartenant à tous ses citoyens, sans discriminations ethniques, linguistiques, culturelles ou religieuses, sans un « droit au retour » réservé aux juifs du monde entier mais nié aux Palestiniens qui furent expulsés de leur terre. Ou demeurer un « État juif » avec une démocratie qui, inévitablement, ressemblera de plus en plus à l'ancien système des millet de l'Empire ottoman : non plus un État islamique engagé à protéger ses minorités chrétienne et juive, mais un État juif de plus en plus gêné par la présence à l'intérieur de ses frontières d'une minorité musulmane grandissante. Son destin suivra alors, fatalement, celui de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid. Dans ce cas, à terme, ni la Bible, ni la bombe atomique ne pourront le sauver* ».

Ce dilemme est et restera posé à Israël aussi bien dans la solution à un seul État que dans la solution à deux États car, même dans ce dernier cas, il restera dans l'État israélien des centaines de milliers de non-juifs : 1,6 millions en 2014.

Israël et la situation internationale

Jean-François Legrand, chercheur au CNRS, résume fort bien la stratégie d'Israël : « repousser toute solution politique ». Il précise : « *Je ne vois pas ce qui amènerait le gouvernement israélien à envisager un seul État, pas plus qu'il n'envisage le partage en deux États, les deux étant dans une relation d'égalité. Je crains qu'aucune de ces deux solutions ne soit envisageable dès lors qu'il y a une disproportion totale entre les deux parties, et que, depuis 1991, la communauté internationale a renoncé à apporter une solution à travers l'ONU avec les moyens de coercition qui sont ceux des Nations unies.* » [11]

Deux évènements pourraient changer la donne. Le premier serait un changement dans la situation internationale qui verrait l'importance stratégique d'Israël diminuer pour les États-Unis. Le second serait une mobilisation internationale des citoyens comme celle qui avait contribué à la fin de l'apartheid en Afrique du Sud même si la situation démographique n'était pas la même : alors que les populations juives et arabes ne sont pas loin de s'équilibrer, la population noire était beaucoup plus nombreuse que la population blanche.

La situation internationale a commencé à changer. Rompant, en partie avec la politique de George W. Bush, Barack Obama a cherché à désengager progressivement les États-Unis des conflits dans lesquels ils étaient enlisés, notamment en retirant les troupes américaines d'Afghanistan et d'Irak. Il n'a pas accepté d'engagement militaire des États-Unis contre le régime syrien de Bachar-el-Assad. Il a fait preuve d'une certaine ouverture envers le « printemps arabe », même s'il appuie maintenant, sans état d'âme, la nouvelle dictature militaire égyptienne. Il a, également, accepté de nouvelles discussions avec l'Iran sur la question nucléaire. Thomas Canteloube note « *un soutien inconditionnel à Israël qui faiblit, lentement mais sûrement, en raison de l'intransigeance israélienne depuis que Netanyahu est au pouvoir, du désengagement des États-Unis au Proche-Orient, et des changements démographiques américains* » [12].

La nouvelle coalition contre l'« État islamiste », contribue, lui-aussi, à changer la donne car la composition de cette coalition (les Kurdes notamment) et la place qu'occupera dans ce conflit l'Iran (peuplé en majorité de Chiites) et le régime de Bachar-el-Assad, rebat aussi les cartes et tend, pour le moment du moins, à relativiser l'importance d'Israël pour les États-Unis, cela même si Israël ne cessait de se présenter pendant son agression de la bande de Gaza comme l'ultime rempart de l'Occident face à l'« État islamiste ».

Boycott, Désinvestissement, Sanctions [13]

En 2005, 172 organisations de la société civile palestinienne lançaient un appel aux sociétés civiles du monde entier à s'engager dans une campagne de Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) contre le refus d'Israël de respecter le droit international et de mettre fin à l'occupation de la Palestine. Elles s'inspiraient en cela de la campagne de boycott qui avait joué un rôle important dans la fin de l'apartheid en Afrique du Sud.

La campagne BDS cible tout ce qui contribue directement à l'occupation et à la colonisation de la Palestine. En France, elle a été reprise par l'Association France Palestine Solidarité qui souhaite y associer toutes les associations, tous les syndicats, tous les partis politiques qui veulent défendre les droits de l'Homme en Palestine.

« **Boycott** » signifie principalement mais pas uniquement le boycott des produits des colonies car ils sont le plus souvent étiquetés d'une fausse origine « Israël » [14]. Il signifie également le boycott universitaire, culturel et sportif. Ce ne sont pas les Israéliens en tant qu'individus qui sont visés mais la participation ou le soutien d'institutions israéliennes à l'occupation et à la colonisation de la Palestine.

« **Désinvestissement** » signifie obtenir que les entreprises françaises et européennes cessent toute collaboration à la colonisation et à l'occupation de la Palestine.

« **Sanctions** » signifie obtenir de la France et de l'Union européenne : l'interdiction d'importer des produits des colonies israéliennes ; la cessation de toute subvention ou prêt à des entreprises collaborant à la colonisation de la Palestine ; la suspension de la coopération militaire avec Israël ; la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël (du fait de la violation de l'article 2 de cet accord qui précise que les deux parties s'engagent à respecter les droits de l'Homme).

Le fonds public norvégien, qui investit en actions et obligations les revenus pétroliers, a banni de ses investissements deux entreprises qui participent à l'installation de colonies. Aux Pays-Bas, une société de gestion de fonds de pension a rompu avec cinq banques israéliennes, en lien avec les colonies. Le syndicat de chercheurs et d'enseignants American Studies Association a approuvé un appel au boycott universitaire d'Israël. En 2009, le gouvernement britannique adoptait des directives recommandant aux détaillants d'étiqueter les produits alimentaires issus des colonies. Il est maintenant difficile de trouver des produits des colonies dans les rayons des grandes surfaces.

La France fait office d'exception. Les circulaires Alliot-Marie et Mercier de 2010, qui assimilent à une incitation à la « discrimination », l'appel au « boycott » des produits israéliens, visant à dénoncer la politique de colonisation pratiquée par l'État d'Israël et condamnée par l'ONU, sont toujours en vigueur

Lors du procès en appel des 7 militants BDS d'Alençon, le 22 septembre dernier, le Parquet a abandonné son appel pour la 1ère citation, celle basée sur la loi de 1881 (provocation, incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne...) et ne retient que la 2e citation, sur l'entrave à l'exercice normal de l'activité économique d'un magasin. Il demande une peine de 1 000 Euros d'amende (avec sursis) pour chacun des 7 accusés. Le délibéré aura lieu le lundi 24 novembre 2014 à 14 heures à Caen.

Il est inadmissible que les circulaires « Alliot-Marie et Mercier » soient toujours applicables, plus de deux ans après l'arrivée de la gauche au Pouvoir. La ministre de la Justice, Christine Taubira, pourrait pourtant mettre, immédiatement, fin à cette situation.

Gaza

Les 7 autres parties du texte de notre camarade Jean-Jacques Chavigné ont été publiées dans le numéro de septembre de la revue Démocratie&Socialisme et chaque semaine dans la lettre de D&S.

- ▶ 8 questions / 8 réponses sur [Gaza](#) (1/5)
- ▶ 8 questions / 8 réponses sur [Gaza](#) (2/5)
- ▶ 8 questions / 8 réponses sur [Gaza](#) (3/5)
- ▶ 8 questions / 8 réponses sur [Gaza](#) (4/5)

- [1] The Times Of Israel (Français) - « *Quand Netanyahu dit ce qu'il pense* »
- [2] « *L'historien israélien Zeev Sternhell « ne voit pas la fin » de la guerre à Gaza* » Le Monde - 18/08/2014 - Propos recueillis par Héléne Sallon.
- [3] « *L'ONU ne voit plus d'État palestinien viable* » - Le Figaro - Envoyé spécial à Jérusalem- 14/10/2007.
- [4] Alain Gresh Dominique Vidal « *Les 100 clés du Proche-Orient* » - Nouvelle édition - Arthème Fayard (Pluriel) 2011.
- [5] « *Conservation avec l'historien israélien Ilan Pappé -Seconde partie* » - Info Palestine - 18 janvier 2014.
- [6] Céline Lebrun - « *Le Sionisme un nationalisme juif à l'épreuve des postcolonial studies* » Institut Franz Fanon - 03/03/2014.
- [7] Alain Gresh Dominique Vidal « *Les 100 clés du Proche-Orient* » - Fayard - 2013.
- [8] Voir l'article du Parisien « *Israël : un mariage entre un musulman et une juive cristallise les tensions* » 18 août 2014
- [9] Le Monde - 10/08/2014 - « *L'historien israélien Zeev Sternhell « ne voit pas la fin » de la guerre à Gaza* » - Propos recueillis par Halène Sallon.
- [10] Enzo Traverzo « *La fin de la modernité juive - Histoire d'un tournant conservateur* » - Éditions La Découverte - 2013.
- [11] « *La stratégie d'Israël est de repousser toute solution politique* » - Entretien avec Pierre Puchot - Mediapart - 04/07/2014.
- [12] Thomas Canteloube - Mediapart - 25 juillet 2014 - « *Malgré un soutien toujours appuyé, les EU s'éloignent lentement d'Israël* »
- [13] Voir à propos de la campagne [Boycott, Désinvestissement, Sanctions](#) (BDS) le site de l'organisation France Palestine Solidarité. Cette campagne y est expliquée en détail. Voir aussi [notre article paru en juin dernier-»3220
- [14] Association France Palestine - 18 juin 2014.